

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

**MUPRAS** : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - [www.mupras.com](http://www.mupras.com)

**Maladie**

**Dentaire**

**Optique**

**Autres**

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 6886 Société :

Actif  Pensionné(e)  Autre :

Nom & Prénom : Souaii ABDELLAH

Date de naissance : 23.01.1957

Adresse : Massira Hassania Oulfa n° 48 C1 C101

Tél. : 0667045714 Total des frais engagés : 130 + 217,60 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 23.1.2023 Nom et prénom du malade : Souaii Mohamed Age :

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : *ED* Cypel

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : 23.1.2023

Signature de l'adhérent(e) : *Souaii Mohamed*

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
23/11/2023	Visite de Généraliste 15 min 25 App 94 El oufia	1	130,00	Docteur ASSAD Bouchair Maison de Santé Générale 15 min 25 App 94 El oufia

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie Massira Hassiba Dr. Sihla Hachemi Lot. Massira Hassiba Crestlouer Tunis	23/01/23	217,60

## ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
11-22-2023	11-22-2023		100.00

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000

#### **[Création, remont, adjonction]**

	<b>MADISON</b>	
	<b>H</b> 25533412 00000000 00000000 35533411	<b>G</b> 21433552 00000000 00000000 11433553
<b>[Création, remont, adjonction]</b> Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession		
<b>Coefficient des travaux</b>		
<b>Montants des soins</b>		
<b>Date du devis</b>		
<b>Date de l'exécution</b>		

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

## Dr. ASSAD Bouchaib



- \* Médecine générale
  - \* Diplôme universitaire de diabétologie et nutrition de l'Université de bordeaux (France)
  - \* Certificat universitaire d'Echographie
  - \* Diplôme universitaire de médecine du sport de l'Université de Nice (france)
  - \* EX Médecin Chef des Services des Urgences
  - \* Médecin agréé par le ministre de la santé
  - Visite médicale / Permis de conduire

الدكتور أسد بوشعيب

## الطب العام

- \* دبلوم جامعي في أمراض السكري والتغذية
  - \* من جامعة بوردو بفرنسا
  - \* شهادة جامعية في الفحص بالصدى
  - \* دبلوم جامعي في آلطب الرياضي من جامعة نيس بفرنسا
  - \* طبيب رئيسي سابق بقسم المستعجلات
  - \* طبيب معتمد من طرف وزارة الصحة
  - \* الفحص الطبي / رخصة السياقة

Pharmacie Massira Hassania  
Dr. Amina HOUZIR  
Lot Massira Hassania Rue 6 - Oulala  
Casablanca - Tel : 05 22 89 57 1

79,70

170

1809

67

40, 00

3

79,90

(4)

217,60

Le 23/11/2023  
Souai Mohamed

Souai Mohamed

Lot :  
À consommer  
avant le :

PPC : 79,90 DH

A 2ix 50   
14b1) x 3g.  
Dolitman vil S

P P V 1 8 D H 0 0  
P E R 1 0 / 2 5  
L D T L 3 4 5 5  
S 1

LOT N°:

UT. AV: 40,00

PPV (DH) :

1. č. 35  
Přední závěr

391) x 5 fm

Fitne - gr ~~gr~~

$$1 \cos 3x$$

Immeuble N°3, GH 2 Appartement N°94, Assalam 1 Oulfa - Casablanca

P. V 79D H70  
PER 12/25  
LOG L2600